



**ASSISES MÉDITERRANÉENNES
DE LA PLONGÉE** PRÉVENTION,
CONTRÔLE DES STRUCTURES DE PLONGÉE,
PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES
ET LEURS RÈGLEMENTATIONS



**ASSISES
MÉDITERRANÉENNES
DE LA PLONGÉE**
PRÉVENTION,
CONTRÔLE DES STRUCTURES
DE PLONGÉE,
PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES ET
LEURS RÈGLEMENTATIONS

FFESSM/Kamal Benahid

BULLETIN

Réservation obligatoire, attention les places sont limitées.
Date limite d'inscription : 2 mars 2020

d'inscription

Nom Prénom.....
 Adresse.....
 Téléphone.....
 E.mail.....

Assises avec accueil + Apéritif déjeunatoire : 10 €

Règlement :

Par chèque à l'ordre de la FFESSM et adressé à :
 FFESSM - 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille Cedex 07 - France
 Renseignements et réservation : cecile@ffessm.fr - 04 91 13 63 11

Dès réception de votre inscription, vous recevez un mail de confirmation avec le plan d'accès et les consignes de sécurité.

COORDINATION DES ASSISES :

JEAN-LOUIS BLANCHARD,
président de la FFESSM
BEES 3^{ème} degré plongée

DR PIERRE TRAPE,
président du comité départemental 83 FFESSM

**20
MARS
2020**

FFESSM 2020/André sieck

**AMPHITHÉÂTRE EMILIE NNE ROBINET
BOULEVARD STE ANNE - TOULON**
9H > 12H - 14H > 17H30



PROGRAMME

VENDREDI 20 MARS
9H00 – 17H30

Lieu : Amphithéâtre Emilienne Robinet

8H00 - 8H50 Accueil des participants.

9H00 Allocution d'ouverture, **commissaire général Thierry Duchesne**,
adjoint au préfet maritime de la Méditerranée pour l'Action de l'État en Mer.

9H20 Présentation des Assises, **Jean-Louis Blanchard**,
président de la FFESSM.

9H30 Evolutions réglementaires concernant les établissements
d'activités physiques et sportives (EAPS)
Sébastien Borrel, *chef du service de la sécurité du public
et des pratiquants, ministère des Sports.*

9h50 1^{ère} table ronde : Actions de prévention et de contrôle lors des rencontres des clubs et des services de l'État.

Capitaine de vaisseau Emmanuel Mocard, *commandant de la cellule plongée humaine
et intervention sous la mer à Toulon, Marine nationale,*

Yves Bouvard, *délégué du procureur du tribunal maritime de Marseille,*
Lieutenant-colonel Jean-Louis Detain, *commandant du CNING à Antibes,*
Chef d'escadron Denis Kosiack, *officier nautique pour la région de gendarmerie Sud
à Marseille,*

Grégory Poirier, *gérant d'une structure commerciale plongée,*
Me Pierre Dunac, *membre du conseil d'administration de la FFESSM,*
Sébastien Borrel, *chef du service de la sécurité du public et des pratiquants,
ministère des Sports,*
Colonel Jean-Guillaume Rémy, *commandant la gendarmerie maritime de Méditerranée.*
• **Modérateur** : **Jean-Louis Blanchard**, *président de la FFESSM.*

11h00 - 11h15 Pause.

11H15 2^{ème} table ronde : Les EPI, le droit du travail en plongée, la mixité moniteurs bénévoles et moniteurs professionnels.

Yves Bouvard, *délégué du procureur du tribunal maritime de Marseille.*
Lieutenant-colonel Jean-Louis Detain, *commandant du CNING à Antibes,*
Yves Bouvard, *délégué du procureur du tribunal maritime de Marseille,*
Chef d'escadron Denis Kosiack, *officier nautique pour la région de gendarmerie Sud
à Marseille,*

Philippe Bernardi, *gérant d'une structure commerciale plongée,*
Frédéric Graziani, *président d'une association de plongée,*
Me Pierre Dunac, *membre du conseil d'administration de la FFESSM,*
Sébastien Borrel, *chef du service de la sécurité du public et des pratiquants,
ministère des Sports.*
• **Modérateur** : **Jean-Louis Blanchard**, *président de la FFESSM.*

12h30 Déjeuner - Apéritif déjeunatoire.

14h00 Axes d'amélioration de la prévention et de la sécurité,
Dr Jean-Michel Pontier, *médecin fédéral national de la FFESSM.*

14h20 Présentation du thème « Eco-responsabilité » par **Sylvie Gauchet**,
*vice-présidente de la FFESSM en charge de la politique développement durable
de la FFESSM.*

14h30 3^{ème} table ronde : La relation du plongeur avec le milieu, une symbiose naturelle.

David Rontet, *École nationale de voile et des sports nautiques, ministère des Sports,*
Marion Brichet, *DIRM Méditerranée, chargée de mission milieux marins,*
Administrateur en chef des affaires maritimes Stéphane Peron, *chef du pôle protection
et aménagement durable de l'espace marin à la préfecture maritime de Méditerranée,*
Frédéric Graziani, *président d'une association de plongée,*
Nicole Boulay, *élue au conseil maritime de façade de Méditerranée,
présidente du comité régional Occitanie Pyrénées Méditerranée de la FFESSM,*
Dr Pierre Trape, *président du comité départemental 83 FFESSM.*

• **Modératrice** : **Sylvie Gauchet**, *vice-présidente de la FFESSM en charge de la politique
développement durable de la FFESSM.*

15h30 - 15h45 Pause.

16h00 4^{ème} table ronde : La protection des sites, quels outils pour une synergie positive entre l'État et les clubs ?

Nicole Boulay, *élue au conseil maritime de façade de Méditerranée,
présidente du comité régional Occitanie Pyrénées Méditerranée de la FFESSM,*
Fred DiMéglio, *élu suppléant au conseil maritime de façade de Méditerranée,
président du comité régional Sud FFESSM,*

Richard Thomas, *directeur technique national de la FFESSM,*
David Rontet, *École nationale de voile et des sports nautiques, ministère des Sports,*
Marion Brichet, *DIRM Méditerranée, chargée de mission milieux marins,*
Dr Pierre Trape, *président du comité départemental 83 FFESSM,*
Stéphane Peron, *administrateur en chef des affaires maritimes, chef du pôle protection et
aménagement durable de l'espace marin.*

• **Modérateur** : **Jo Vrijens**, *président du comité Corse FFESSM.*

17h10 Allocution de clôture : **Jean-Louis Blanchard**, *président de la FFESSM.*